

Montreuil, le 10 novembre 2016

Monsieur Marc Guillaume
Secrétaire Général du Gouvernement

Monsieur Marc Duval
Directeur des Services Administratifs et Financiers

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement,

Monsieur le Directeur,

Les organisations syndicales représentatives au Comité Technique Central des directions départementales interministérielles ont été invitées, pour le 29 novembre 2016, à une seconde réunion du groupe de travail consacré à la création d'un baromètre social des DDI.

Dans un contexte de renforcement des restrictions budgétaires, la CGT, la FAFP, la FSU et Solidaires ont appelé, sur cette même date, à une journée d'expression des revendications des personnels, notamment :

- L'augmentation significative des salaires et les mesures de rattrapage des pertes accumulées depuis l'année 2010.
- La poursuite de la politique de transfert primes/points pour en finir avec les indemnités constituant des compléments de salaire, comme le RIFSEEP, instaurant l'inégalité de traitement entre les agents.
- La revalorisation des filières et des corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe « un salaire égal pour un travail de valeur égale ».
- L'amélioration des conditions de travail et de l'organisation du temps de travail qui pourrait être mis en cause dans les concertations faisant suite au rapport Laurent. Aucun nouveau recul en la matière n'est acceptable.
- Le renforcement du Statut général des fonctionnaires, de leurs statuts particuliers, des droits et des garanties collectives des personnels.
- Le renforcement des garanties aux usagers d'un service public de pleine compétence et de proximité sur l'ensemble du territoire national, y compris en Outre-Mer.
- L'octroi des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions publiques dans les trois versants de la Fonction publique avec les créations d'emplois statutaires nécessaires, de nouvelles mesures visant à la résorption de toutes les formes de précarité, des crédits de fonctionnement et d'investissement à la hauteur des besoins.
- La fin de la précarisation des emplois publics par un plan de titularisations.

Le refus opposé aux agents d'ouvrir à ce jour tout processus de négociation sur ces revendications montre le gouffre qui se creuse entre les aspirations des personnels et l'insuffisance, quand ce n'est pas l'inexistence, des réponses apportées.

Comment ne pas souligner le profond décalage entre travaux en cours sur la création d'un baromètre social et le profond mécontentement des agents face aux attaques portées aux missions, leurs conditions de mise en œuvre, à l'emploi, aux conditions de travail ainsi qu'aux droits et aux garanties collectives, la politique d'interministérialité menée à tout crin depuis bientôt dix ans en étant à la fois une des causes et un facteur aggravant.

Pour ces raisons, la CGT a décidé de ne pas siéger au groupe de travail du 29 novembre 2016.

La CGT s'inscrira pleinement dans la mobilisation plutôt que de participer à une réunion institutionnelle dont elle ne perçoit pas, pour l'instant, les réelles avancées pour les personnels et pour l'amélioration du service public.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les représentants de la CGT aux CTC et CHSCTC des DDI